

A l'Association cantonale du costume vaudois

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **79 (1952)**

Heft 10

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-228267>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A l'Association cantonale du Costume vaudois

Lors de l'assemblée générale du 18 mai, présidée par Mme Simone Pache, Mme Breuer a été nommée présidente honoraire de l'Association cantonale.

Après avoir liquidé l'ordre du jour statutaire le matin, les déléguées ont assisté, l'après-midi, à une très intéressante démonstration de danse mimée par M. Roland Jay avec deux de ses élèves.

Il a été décidé d'organiser un cours à l'intention des membres du Costume vaudois. Ce cours, de vingt heures au total, aura lieu en l'automne de cette année.

* * *

A l'Union générale des Rhodaniens

Section vaudoise

Le 20 mai, salle des XXII-Cantons, très intéressante assemblée présidée par M. le Dr Messerli. Rapport présidentiel, procès-verbal, comptes, tout fut présenté de façon très concise.

M. Messerli a donné toutes les instructions utiles pour la participation aux Fêtes de Valence, les 14 et 15 juin, puis il a annoncé que les Fêtes du Rhône 1953 auront lieu à Dijon et à Mâcon.

Le Chœur des Vaudoises de Lausanne a agrémenté la séance par plusieurs chants qui furent chaleureusement applaudis.

En marge de la manifestation de Savigny

Par ces lignes, et dans l'impossibilité de le faire individuellement, le président des patoisans vaudois veut exprimer sa profonde reconnaissance à tous ceux qui ont pris part à cette manifestation : participants, journalistes, organisateurs, orateurs, chanteurs, musiciens, autorités, entrepreneur et ouvriers, sans oublier MM. Rossier, marbriers, pour le grand soin apporté dans l'exécution de la plaque.

Tous ont fait de ce dimanche de mai, une journée inoubliable pour ceux qui désirent maintenir la ligne tracée par Marc à Louis en sa fidélité au vieux langage.

Henri Kissling.

L'impair ...

Monsieur le conseiller d'Etat est de passage au village et, comme il a quelque chose à dire au syndic, il est entré dans la cuisine. La fille de la maison (cinq ans) tourne autour de lui, passe devant lui sans demander pardon, interrompt sa maman.

— Veux-tu te taire et nous laisser tranquilles !

— Mais, Madame, laissez-là. On sait bien comment sont les enfants.

— Oh, c'est sûr, explique la mère. Seulement, je veux qu'elle s'habitue pour si on avait une fois une visite de sorte !



**Comes-
tibles**

Escaliers du
Lumen 22

Tél. 22 21 71

Vaudois...!

Le verre de l'amitié se boit au

BUFFET DE LA GARE

Robert PÉCLARD

LAUSANNE